

LES ORGANISATIONS CONSTITUTIVES DE LA CGT SE DISSOCIENT ET CONDAMNENT LA « DÉCLARATION COMMUNE » DES CONFÉDÉRATIONS SYNDICALES ET PATRONALES DU 19 MARS 2020

Hier soir, les 5 confédérations syndicales et les 3 patronales ont validé un texte commun que nous ne reproduisons pas puisqu'il est disponible par exemple, sur le site de certaines confédérations.

Nous retenons que les signataires :

- « entendent affirmer le rôle essentiel du dialogue social » : **L'heure serait au dialogue social, pendant que les patrons sont prêts à faire mourir des travailleurs plutôt qu'à renoncer à leurs marges ?**
- « mettre en œuvre tous les moyens indispensables à la protection de la santé et de la sécurité des salariés devant travailler. » : **Ce qui ne dit rien sur, donc valide, le maintien des activités non strictement indispensables à la lutte contre la pandémie et la vie quotidienne.**
- « saluent l'engagement (..) des salariés indispensables à la continuité d'approvisionnement. » : **A l'approvisionnement en pneus militaires ? en gazole alors que les stocks stratégiques sont pleins ? En rouge à lèvres ? Etc.**

Cette déclaration est un coup de poignard dans le dos des militants, des travailleurs qui se battent pied à pied contre les employeurs sans scrupules, pour arrêter des activités non indispensables et pour mettre à l'abri les salariés chez eux. On parle de la vie des travailleurs, non pas de quelques-uns, mais des milliers !

La parole des patrons, comme celle des politiques, Macron compris, est complètement **discréditée** par leur acharnement à poursuivre les activités de toutes les entreprises. C'est la même chose avec les signataires de ce texte. **Tous se retrouvent dans l'union sacrée convoquée par Macron, alors que ceux qui trinquent, ce sont les salariés et leurs familles !**

La seule parole crédible est celle des gens de **terrain**, les médecins, infirmières, urgentistes : Tous et toutes disent qu'il **faut absolument stopper toutes les activités** mettant les personnes en contact les unes avec les autres, et qu'ensuite, il faut n'autoriser que celles strictement **indispensables**.

La réalité de terrain, c'est qu'en règle générale, les patrons obligent les gens à travailler bien avant de se préoccuper, au coût minimum, de mettre en place les mesures nécessaires pour protéger les travailleurs. Pendant ce temps, les marges continuent de tomber mais le virus, lui, peut se transmettre en une seule minute !

Il y a donc urgence à **stopper tout ce qui n'est pas nécessaire**. Le **coup d'état d'urgence sanitaire** ouvre un régime d'exception pour les employeurs où tout est permis pour eux. Le rôle de la CGT dans la période est de se trouver auprès des travailleurs, et non signataire d'une déclaration en collaboration avec ceux qui nous font face.

Les organisations qui s'expriment par cette adresse publique invitent toutes les organisations de la CGT, du syndicat à la confédération, à condamner cette « position commune » qui rend complice ses signataires des drames humains consécutifs à la crise sanitaire en cours, et à exiger le retrait de sa validation par la CGT.

Signataires à ce jour : UD 13, FNIC, UD 94, UD 82, UD 18, SERVICES PUBLICS, UD 59, UD 04, FNPOS, UD 67, UD 51, COMMERCE, UD 36, UD 80, FNSPBA,

UL MOLSHEIM, Syndicats CGT ENERGIE PARIS, THIOLAT, FORD, ENERGIE OUEST IDF, FERC SUP, BRASSERIE KRONENBOURG, FTDNEEA PARIS, IGN, EDUC 03-15-43-63,

Membres de la direction confédérale : B. Amar, M. Blanco, P. Bonnet, B. Talbot, N. Salhi, V. Lefebvre-Haussmann, S. Debon, C. Velasquez,